



PONT-À-MARCO

FLASH

INFOS MUNICIPALES – SEPTEMBRE 2022



! HORAIRES

PERMANENCES DES ÉLUS

Pour rencontrer les élus lors de leur permanence et convenir d'un rendez-vous, merci de contacter la mairie au **03 20 84 80 80**.

DE FRANCE SERVICES

La France Services est ouverte le lundi de 9h30 à 13h30 – les mardi et jeudi de 9h30 à 13h et de 13h45 à 15h45 et les mercredi et vendredi de 13h30 à 18h30.

DE LA MÉDIATHÈQUE LOUIS BAUDRY

• La médiathèque est ouverte les mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30 – le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h30 – le samedi (semaine impaire de 10h00 à 12h00 et les dimanche (semaine paire) de 10h00 à 12h00.

• Les permanences sont assurées par une équipe de bénévoles dévoués, si vous êtes intéressée par cette activité,

vous pouvez prendre contact avec Mme DANION par mail : mdanion@ville-pontamarcq.fr ou en prenant rendez-vous en mairie au **03 20 84 80 80**.

• Animations : un programme complet d'animations tous publics est affiché à la médiathèque ou consultable sur le site de la ville.

👤 SENIORS

SEMAINE BLEUE

Le programme des animations a été transmis à nos aînés personnellement. Merci de penser à déposer votre réponse au plus vite en mairie.

Pour le repas des aînés qui aura lieu le **dimanche 2 octobre** à l'espace CASADESUS à partir de 12h, si vous souhaitez être transporté(e) en navette, appelez la mairie au **03 20 84 80 80** pour vous faire connaître.



NAVETTE

Nous vous rappelons que la navette poursuit ses transferts dans les grandes surfaces locales ou au marché de Seclin. **Merci de vous inscrire en mairie.**

📅 BRADERIE

La traditionnelle braderie aura lieu le **dimanche 25 septembre** de 7H30 à 13H dans les rues des Jonquilles, Pasteur et du Colonel Dennez. Toutes les places ont été réservées en mairie, en contrepartie d'un numéro qui permet l'installation.

📅 FÊTE FORAINE

Celle-ci aura lieu les **25/26 septembre et 2/3 octobre**. Les enfants du groupe scolaire recevront 2 tickets leur permettant d'effectuer des tours de manège gratuits. Les enfants non scolarisés dans notre ville peuvent les retirer à l'accueil de la mairie.

📅 CONCERT HOMMAGE

Le **samedi 5 novembre** à 20h à l'espace Jean-Claude CASADESUS, le groupe Calipso reprendra le répertoire de Daniel BALAVOINE.

Gratuit et de qualité, venez nombreux !

📅 MARCHÉ DE NOËL

Les documents utiles à l'inscription des exposants sont en ligne sur le site de la mairie. Le marché aura lieu les **3 et 4 décembre** au sein de l'espace Jean-Claude CASADESUS.

🛡️ SÉCURITÉ

• Les services de la mairie reçoivent de nombreuses plaintes concernant la circulation routière dans la commune, nous rappelons que **la vitesse est limitée à 30 km/h dans le centre**.

• Nous rappelons également qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs et même devant son garage, sauf si un

marquage au sol le permet.

• Nous portons à votre connaissance qu'un arrêté municipal a été pris le 18 juillet 2022 concernant l'arrêt et le stationnement des véhicules considérés comme gênants sur les pelouses, plantations et sur l'ensemble des espaces verts. Tout

contrevenant fera l'objet d'une verbalisation conformément aux lois et règlements en vigueur.

• Dans le cadre de la lutte contre la vitesse, des **feux micro-régulés** vont être installés courant novembre au carrefour rue Nationale/ rue des Anciens Combattants.

ECONOMIES D'ÉNERGIE

Une étude sur la modulation de l'intensité de l'éclairage public est en cours avec notre fournisseur. Le but est de la réduire tout en maintenant une qualité de service et de sécurité. D'ores et déjà les bâtiments publics ne seront plus éclairés la nuit.

5 éco gestes pour réduire sa facture d'électricité et son impact sur l'environnement

hello watt

- Éteindre ses appareils électriques et les débrancher si l'on ne s'en sert plus
- Remplacer ses vieilles ampoules par des ampoules LED
- Baisser de 1°C son chauffage pour gagner 7% sur sa facture !
- Dégivrer régulièrement son réfrigérateur et son congélateur pour réduire leur consommation en électricité
- Laver son linge à 30°C pour préserver ses vêtements et économiser de l'énergie

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Par arrêté municipal du 27 septembre 2021, nous avons rappelé les obligations des riverains quant à l'entretien du trottoir et des caniveaux et notamment le balayage, la tonte, le déneigement ou le verglas sur la totalité des côtés de leur propriété. Nous comptons donc sur le civisme pour que notre ville soit propre et sécurisée.

Nous rappelons que certains travaux de rénovation, d'agrandissement, de modification de l'aspect extérieur de votre maison (changement de menuiseries, toiture...) doivent faire l'objet d'une Déclaration Préalable de Travaux auprès de la mairie.

Dans le cadre du projet de sécurisation de certains axes ou d'aménagement de parkings végétalisés, la commune a acquis 2 maisons situées au 1 rue de la Planque et au 33 rue de la Planque. Un appel d'offres est en cours en vue de missionner une entreprise qui va démolir ces bâtiments et ainsi permettre de dégager les espaces utiles à la leur destination finale.

Pour sécuriser l'accès des piétons vers la voie verte et les écoles, des travaux de rénovation du chemin qui jouxte le cimetière sont en cours. Ils vont durer 4 semaines. La pose d'enrobé est prévue ce qui devrait faciliter la circulation des PMR, des poussettes, etc.

AVENIR DU SITE AGFA

Le Président de la Pèvèle Carembault a précisé certains points quant à l'avenir de ce site :

- Les 120 collaborateurs du siège de la communauté de communes devraient s'y installer au premier trimestre 2024 après une rénovation

des bureaux (isolation, pose de panneaux solaires etc).

- Une cuisine centrale sera créée et pourrait préparer les repas des enfants des écoles des communes, les repas des personnes âgées etc... cette cuisine achèterait en direct

ses légumes et autres produits aux agriculteurs du territoire.

- De nombreuses entreprises sont intéressées pour s'installer dans les locaux.